La fière amazone avait d'abord fait place à la voluptueuse amie et maintenant la dame, la charmante duchesse apparaissait....

Un superbe équipage attendait devant le perron; l'attelage était éblouissant, les chevaux piaffaient impatients, ardents.... comme le feu même de leurs prunelles.

—Nous causerons en voiture,—dit Maria, esquivant encore l'explication—Donnez-moi la main et rassurez-vous!..

Il la conduisit à son landau, l'aida à franchir le marchepied et monta après elle; le temps était incertain, aussi le valet de pied déploya devant eux une magnifique fourrure.

—Au bois,—fit Maria pour éviter une question du valet—Hâtez-vous!

Mais le maladroit heurta légèrement sa maîtresse en refermant la portière et il s'excusa vivement:

—Oh! pardon, madame la duchesse!..

Ce fut pour Maury comme si la foudre venait de l'écraser.

Il jeta un cri sourd.

La voiture partit rapidement dans la direction du bois de Boulogne.

—Le butor!—fit Maria.—Il m'a blessée.

Et se penchant vers son voisin dont l'effrayante pâleur décelait la mortelle souffrance:

—Courage!—lui dit-elle.—Vous n'avez plus que d'heureuses nouvelles à apprendre maintenant.

—Il est trop tard,—murmura Charles avec amertume.—Celle-là m'a tué! Je vous en prie, madame, faites arrêter votre voiture. Je ne puis vous accompagner!

Elle lui pressa la main avec force.

—Ne faites pas un scandale pareil!—supplia-t-elle à voix couverte.—Mon ami, je veux que vous m'écoutiez.... Si vous saviez tout ce qui s'est passé....Je n'ai succombé qu'à la force....Je ne suis la duchesse de Valréor que de nom.... Ma mère était folle de noblesse: on m'a livrée malgré moi!.... Mais mon mari n'a fait en m'épousant qu'une affaire d'argent: il est ruiné, perdu, disparu! Je vis seule et libre.... et je vous aime mille fois, de tout mon cœur, toujours!

—Toujours!—répéta Charles Maury, anéanti par ces révélations.—Vous osez encore prononcer ce mot qui résume tous nos serments!... Ah! je ne croyais pas que l'on pût tant souffrir....J'étouffe! laissez-moi m'en aller pour.... toujours!

—Jamais! Cela ne sera pas!

—Oh! je tiens mes promesses, moi!—acheva-t-il avec emportement et d'un ton résolu.—Adieu, madame la duchesse de Valréor, adieu!

Et il toucha le cocher du pommeau de sa canne, lui disant:

—Arrêtez ici, je vous prie....

La duchesse ne put le retenir, mais elle mit toute son âme traîtresse et parjure dans un regard passionné, dans un sourire adorable et touchant qu'elle lui lança, murmurant d'une voix mélodieuse et grave:

—Je vous pardonne le mal que vous me faites: je suis si habituée à souffrir. ......Au revoir, Charles......Je vous attends demain!....

Il ne répondit rien et s'en alla sans retourner la tête une seule fois: tout ce qui constitue la vie, la sainte espérance, était morte en lui.... Il n'était plus qu'une machine humaine, sans but, ni foi, ni force!

La réaction s'opéra bientôt avec une force effrayante.... Des sanglots déchirèrent sa poitrine...... des larmes jaillirent de ses yeux......

Il cacha sa face dans ses deux mains et continua sa route, affolé, désespéré.

Les passants qui longeaient les trottoirs de l'avenue virent avec surprise un homme qui passait au milieu de la chaussée, courant droit devant lui comme un fou et pleurant comme un enfant....

Maria roulait en ce moment dans son magnifique équipage pensant:

—Je m'y attendais presque......mais il m'a vue: il reviendra!

III

LE SPECTRE.

L'ami désespéré fut brusquement arrêté dans sa course aveugle et insensée par la voix d'un brave homme, qui lui disait:

—Ah! monsieur Maury....si j'osais aussi bien vous parler....là, franchement comme je m'intéresse à vous! Vrai......ça me soulagerait le cœur et ça vous rendrait peut-être service!..

L'ingénieur dévisagea d'un œil hagard celui qui l'apostrophait ainsi.

—C'est vous, Jean? Je ne vous remettais pas,—dit-il, reconnaissant le vieux jardinier de Neuilly.—Eh bien! mon ami, que voulez-vous me dire?

—Pardon, excuse.... si je me mêle de ce qui ne me regarde pas,—reprit Jean avec embarras.—Mais j'en ai tant vu dans cette maison depuis tantôt trois années!

Et d'un geste lent, il indiqua la maison des Boucart, devenue le château des Valréor; alors seulement Maury, relevant la tête, aperçut le nouveau chiffre armorié et la couronne ducale au-dessus des grilles bronze et or....

—Ne faites pas attention à moi,—dit Charles avec un soupir de supplicié.—Je vous écoute.... Oui, parlez, cela me fera du bien. J'ai besoin de savoir la vérité!

—Je vous ai aperçu ce matin, monsieur Maury,—commença Jean;—mais je n'ai pas osé vous avertir...... Vous aviez l'air si heureux!.......Je me doutais bien que vous ne saviez rien de rien. Moi je connais votre passé et le présent de Mme de Valréor et, sans être grand prophète, je puis vous prédire l'avenir: Vous serez malheureux comme les pierres avec elle.... La duchesse n'a pas de cœur, elle n'a jamais aimé et n'aimera jamais qu'elle-même. Pour tout dire, elle est indigne de vous, là!

—Elle est indigne de moi!—répéta Charles égaré.—Mais comment savez-vous?....

—Je vous ai vu sortir de chez elle, pendant cette fameuse nuit, vous savez bien.... il y a trois ans bientôt. Je ne vous avais pas reconnu quand vous avez sauté par dessus le mur pour la première fois en entrant, mais la seconde, j'étais embusqué derrière un bosquet, prêt à vous tuer.... Heureusement, un rayon de lumière....

—Malheureusement, Jean.... mais continuez!

—J'ai tout dit: elle ne vous vaut pas et ne vous mérite pas.... Elle ne se plaît qu'au milieu des fêtes et il y a bien longtemps qu'elle ne pense plus à vous, ni à son mari tombé dans la misère la plus profonde. Et de quoi vit-elle?.... Oui, le duc vient quelquefois rôder ici, le soir, comme un malheureux. Je l'ai vu à plusieurs reprises et il m'a fait pitié. Il n'a plus rien, pas même un toit j'en jurerais.

Et l'honnête Jean, compatissant à la peine du pauvre Maury, reprit avec une indignation croissante:

—Mme Boucart, ou Mme de Lorme, comme elle se faisait appeler dans les derniers temps la mère répétait à qui voulait l'entendre que sa fortune était entière à l'*Union nationale*, tombée en faillite; donc la ruine! Et pourtant la duchesse a dépensé plus de cent mille francs, rien que pour donner une fête! Elle augmente chaque jour son train de maison! Allez ne cherchez pas à savoir la source de cet or!

—C'est effrayant,—murmura Charles. Oh! maintenant elle est bien perdue pour moi! N'importe, dites-moi tout mon brave Jean!

—Vous voulez savoir d'où vient l'argent?—ajouta le jardinier après une hésitation mêlée de répugnance.—Eh bien! le fils du banquier Ristein passait ses journées ici depuis qu'elle vit séparée du duc de Valréor.... C'est M. Isaac qui payait tout, sans compter. Il a encore disparu, celui-là, décavé sûrement.... Savez-vous comment la duchesse a annoncé votre retour à son chef, monsieur Maury? Elle lui a dit comme ça: "Vous soignerez le menu d'aujourd'hui, vous m'entendez; mon cousin revient d'Amérique où il a fait fortune et il doit être devenu difficile. Faites en sorte de vous distinguer!"

Et Jean, qui avait entraîné l'ingénieur du côté des communs situés derrière la propriété, le quitta en lui disant:

—J'ai sans doute tort de vous informer de tout ça et j'en serai mal récompensé, probablement; mais c'est plus fort que moi, car je vous ai toujours eu en grande estime, et je me suis attaché à vous corps et âme depuis que j'ai failli vous assassiner. J'ai eu si peur! Enfin, vous en ferez ce que vous voudrez, je n'ai pas de conseil à vous donner.... mais prenez bien garde à vous, monsieur Maury.... Si vous êtes riche, vous ne le serez pas longtemps avec *elle*: c'est une pieuvre, une buveuse d'or et de sang, c'est moi qui vous le dis!......

Charles Maury resta seul, debout, atterré. Un grand vide se faisait en lui, mais son désespoir s'en allait par degrés: il semblait contempler l'abîme où avait disparu son amour sans éprouver d'autre sentiment que la stupeur et l'effroi.

Il parcourut le pays jusqu'à la tombée de la nuit, ne sachant plus guère où il était ni ce qu'il faisait....

Une force mystérieuse le ramena devant la demeure de cette femme....Il fit plusieurs fois le tour des bâtiments, puis s'arrêta derrière le grand parc....

De là, il apercevait la chère fenêtre qui autrefois brillait pour lui dans la nuit comme l'étoile de l'espérance; mais qu'elle était triste et noire à présent!

La jolie chambre de l'infidèle était vide comme son cœur, oubliée comme leurs serments.... délaissée comme lui!

Elle ne lui avait même point parlé de ce doux refuge et il n'avait osé lui demander de le revoir, par crainte de s'attirer ses moqueries.... Elle n'aurait compris ce pèlerinage d'amour: elle en aurait ri, plaisanté, la fausse Maria!....

Mais lui se rappelait trop bien et pour son malheur, l'asile virginal et pur dont il avait troublé le repos en une heure orageuse et délirante, alors qu'il croyait, en prenant dans ses bras la parjure, se donner à elle pour la vie!...

Il revoyait encore par la pensée cette chambre si blanche et si rose, exhalant comme un parfum d'innocence. Oui c'était là, dans ce cadre de fraîcheur et d'amour, qu'il était devenu devant sa conscience l'époux de celle qui s'appelait à présent la duchesse de Valréor.... O dérision du sort!....

Il revivait en rêve tout ce bonheur évanoui.... et il souffrait les tourments les plus aigus, saisi d'une angoisse mortelle.

—Oh! Maria, Maria,—balbutia-t-il, retrouvant des larmes pour pleurer sa fiancée parjure;—Maria, n'étions-nous pas liés pour toujours, cruelle?

—Ne la pleurez pas,—dit tout à coup une voix stridente à son oreille.—Elle n'en vaut pas la peine!....

C'était le deuxième avertissement de ce genre qu'il recevait! Mais non de la même personne, à coup sûr!

Il tressaillit et se retourna....

Une ombre sinistre et maudite, le spectre de la misère en habit noir était là, derrière lui, le contemplant à l'indécise clarté de la lune, obscurcie par de sombres nuages.

—Qui êtes-vous pour me parler ainsi? —interrogea Maury, se reculant devant cette lugubre et saisissante apparition.

L'étrange rôdeur de la nuit répondit tristement à voix basse:

—Que vous importe!— Je vous ai entendu prononcer un nom; je vous ai vu pleurer en contemplant cette demeure.... Qui que vous soyez vous même, je vous le répète: *Elle* n'en vaut pas la peine!....

Les nuages glissaient dans la profondeur du ciel comme des fantômes; la lune brilla dans son plein, éclairant cette scène; l'ombre fantastique devint homme resta spectre!

L'ingénieur se rappelait ce que lui avait dit Jean.... Ce noctambule les joues creuses, le teint hâve, les vêtements déchirés, n'était-ce pas.

—C'est vous le duc de Valréor!—s'écria Charles Maury avec une émotion poignante.

—Et vous, jeune homme,—lui répondit son interlocuteur d'une voix sourde,—n'êtes vous point Charles Maury?

—Oui, mais comment savez-vous mon nom?

—Comme vous savez le mien.... n'importe!.... Que venez vous faire ici?

—Dire adieu à un souvenir.

—Et c'est tout?

—C'est tout; le reste est mon secret.

—Et le mien; vous avez été l'ami et je suis le mari de cette femme.... Je ne sais lequel de nous deux est le plus à plaindre.... Si vous êtes un honnête homme, à coup sûr, c'est vous!

—Je ne puis vous laisser dire que j'ai été l'ami....

—Ne protestez point.... Je sais aussi bien, sinon mieux que vous même tout ce qui s'est passé entre elle et vous, et si vous voulez, je vais vous le dire.

—Ainsi donc, elle vous a tout avoué? —fit Maury stupéfait et indigné.—Et malgré cela vous l'avez épousée?

—Elle ne m'a rien avoué; elle m'a tout caché, jusqu'au jour où le hasard m'a révélé sa scélératesse. J'étais comme vous: je l'aimais.

—Et maintenant?

—Maintenant? Je la hais! Je voudrais avoir le droit de la tuer.... Mais vous?

—Moi, je ne sais.... Je la méprise seulement!

—Malheureux, vous l'aimez encore! —s'écria le duc le saisissant violemment par le bras.—Prenez garde, j'ai encore le droit de rentrer dans cette demeure. Cette misérable porte mon nom, et ce nom ne sera pas déshonoré impunément. C'est assez, c'est trop de honte!

—Oh! n'ayez nulle inquiétude,—répondit Maury avec un triste sourire;—je me mépriserais, à mon tour, si j'avais la faiblesse d'aimer qui m'a trahi.

—Vous l'aimez et tenez! il vaut mieux vous guérir d'un seul coup de votre amour. C'est ce que j'essaierai de faire ....Vous ignorez sans doute que vous avez laissé Maria sur le point de devenir mère?

—Elle!—s'écria Maury frappé en plein cœur par cette nouvelle.—Et.....l'enfant, qu'est-il devenu? Oh! l'enfant! Parlez, je deviens fou!

—L'enfant! Elle a voulu le tuer dans ses entrailles, luttant criminellement contre l'œuvre de la nature. Elle a failli laisser sa propre existence dans ce duel monstrueux; mais la mort l'a épargnée. Elle a mis au monde un fils....

—Un fils! quel bonheur, après tant de souffrance; je ne suis pas malheureux, vous me rendez l'espérance....Ah! monsieur, vous m'avez sauvé!

—Écoutez-moi jusqu'au bout: cet enfant qu'elle n'avait pu empêcher de naître, elle l'a jeté dans la rue, un soir d'hiver.... Il a été recueilli chez des malheureux par charité.....

—Et il vit, n'est-ce pas, il vit?.... Je suis riche! Ah! dites-moi où se trouve mon enfant, de grâce achevez!

—Il est mort.... Vous pouvez pleurer sur lui et sur vos amours.... Allons, du courage.... Adieu!.... J'ai à faire.... Je vous laisse!

Et le duc s'éloigna sans que Charles Maury, cloué sur place par la surprise, muet, morne et pétrifié, eût dit un mot ou fait un geste pour le retenir.

Quand il releva enfin la tête, il était seul et il se demanda avec un sentiment de vague terreur si tout ce qu'il venait d'entendre et de voir ce jour-là était bien vérité et réalité.

Devait il croire ce que lui avaient révélé Jean et le duc de Valréor?

N'était-ce pas l'hallucination d'un fou ou la vengeance d'un misérable?

Non, Maria ne pouvait être criminelle à ce point.

C'était impossible.

—La preuve!—hurla-t-il, fou de douleur.—Je veux la preuve. Il me la faut.... car je sens que je puis l'aimer encore!

IV

L'ÉPREUVE.

La duchesse de Valréor était rentrée chez elle de très bonne heure, après la fuite de Maury, remettant spectacle et festin projetés pour un meilleur temps.

Quand reprendrait-elle désormais le doux tête à tête interrompu par la sotte maladresse d'un valet, voilà ce qu'elle se demandait. Car pour elle ce n'était que partie remise, mais non perdue.

Charles l'avait admirée sous son triple aspect de parfaite écuyère, de jolie femme et de grande dame; il reviendrait attiré invinciblement par sa grâce et sa beauté.

Il devait être ébloui, subjugué, médusé, comme l'avait été autrefois le duc de Valréor.... Son désespoir n'aurait pas de lendemain!

Ce fut sur ces consolantes certitudes qu'elle se berça et s'endormit.

Le réveil fut délicieux; son miroir, vers lequel elle coula un tendre regard, lui renvoya mille attraits en échange et elle sourit devant ces muets et gracieux compliments....

Elle sonna Mme Léonie et prit un bain parfumé de fraîches senteurs.

Puis, pour varier un peu sa toilette, elle revêtit un long peignoir d'un rouge sombre, garni de fines broderies, laissant flotter ses cheveux sur ses épaules sans autres liens ni ornements qu'un simple ruban avec une aigrette sur le sommet de la tête.

Elle était en train de chiffonner dans son boudoir quand sa femme de chambre lui annonça une visite:

—Monsieur Maury demande à parler à madame la duchesse.

—Ah! dites à mon cousin que je l'attends ici.... Je suis en négligé, il m'excusera.

Et son regard brilla d'une lueur de joie. Elle triomphait une fois de plus!

—Oh! j'en étais si sûre—murmura-t-elle.—Je m'étais, du reste, mise en frais de coquetterie pour lui.... Il n'a pas eu à se plaindre.

L'ingénieur fit son entrée, la physionomie terne et fatiguée mais l'air dégagé et presque insouciant.

Maria en demeura confondue d'étonnement....

—Vous revenez me faire vos excuses? —lui demanda-t-elle, cherchant son regard qu'elle ne pouvait saisir.

—Oui, toutes mes excuses,—répondit il en s'inclinant,—mes plus sincères excuses même! Je suis honteux de ma conduite......tout à fait honteux! J'ai réfléchi!

—Enfin vous êtes devenu raisonnable! Prenez ce tabouret et asseyez-vous à mes pieds en esclave repentant. Ce sera votre pénitence, vilain monstre!

—Je vous obéis donc.... et je commence ma confession par une question: Ai-je bien joué ma comédie, hier, auprès de vous? Ai-je soutenu jusqu'au bout mon rôle d'amoureux de mélodrame? Était-ce assez cela! J'en étais arrivé à me prendre moi même au sérieux! Cela me rajeunissait presque de trois ans, ma parole!

—Hein?—exclama Maria.—Que signifie ce nouveau langage?

—Il signifie que je suis devenu un bon comédien, voilà tout.... et en peu de temps!

—Vous n'étiez donc pas sincère quand vous m'avez quittée hier?.... Je n'en reviens pas, Charles; est-ce bien vous qui me parlez ainsi? Il me semble vous entendre exprimer avec effort ce que vous ne dites pas le fond de votre pensée?

—C'est parfaitement moi qui vous parle...... dans la réalité et non plus dans le rêve. Hier vous avez vu le fade adorateur d'autrefois; aujourd'hui je vous présente un tout autre personnage; le nouveau, le vrai!

Maria le considérait avec une stupéfaction croissante, muette de surprise.

—Je voulais vous plaire à toute force, —reprit Maury—et j'ai cru qu'il fallait redevenir l'ami que vous aviez connu et aimé.... J'ai poussé les choses au tragique pour mieux vous captiver....Mais je l'avoue à ma honte, vous avez été plus fine et plus forte que moi; vous m'avez dit: "A demain".... et bonsoir! Ma foi, j'en ai assez et je pose mon masque à vos pieds! Aujourd'hui nous sommes faits pour nous entendre, car chacun de notre côté nous avons fait des progrès.

—Vous vous moquez de moi, je pense?

—Oh! certes non.... Je reconnais que mon jeu a été inutile. Vous êtes maintenant une vraie femme, prenant les gens comme ils sont et les événements comme ils viennent. En un mot, vous êtes accomplie; je n'ai plus besoin de chercher à vous tromper..... Vous connaissez la vie et nous ne roucoulerons plus comme de timides tourtereaux.... Maria, voici la vérité: Je suis revenu en ami positif et terre à terre.... M'aimez-vous mieux comme cela?

—Mais vous êtes diabolique, mon ami! Je cesse tout à fait de vous comprendre.

—Je suis "nature" et je me montre tel quel. Hier, j'aurais craint de vous effaroucher en vous parlant ainsi et c'est pourquoi j'ai poussé si loin mon épreuve de "jeune premier."

—Vous vous êtes donc aperçu enfin que je vous avais trouvé un peu.... naïf?—risqua Maria, gagnée par ce scepticisme.

—Parbleu! m'avez vous assez ri au nez!.... Mais c'est égal, vous étiez persuadée que je jouais bon jeu bon argent? Cela me flatte!...: Ce genre de talent me servira dans la vie, hein? Vous devez reconnaître que moi aussi j'ai bien changé en trois ans! Je n'étais pas de cette force-là quand je vous ai vue pour la dernière fois chez le commissaire de police d'Enghien!

—Vraiment, vous êtes passé maître dans l'art de déguiser vos sentiments, et je vous admire, tout en vous gardant rancune de votre dernière scène théâtrale.... en public.

—Puisque je m'avoue battu.... Vous m'avez laissé en plan au milieu de la route......J'en étais tout mortifié; je croyais que vous alliez courir après moi!

—Ah!....et vous avez été obligé de continuer votre rôle à pied?—railla la duchesse.

—Oui, et jurant mais un peu tard qu'on ne m'y prendrait plus....comme le renard de la fable!

—En somme, si je vous comprends bien,—conclut Maria,—vous supposiez que j'étais encore la fillette d'il y a trois ans et vous m'avez traitée comme telle?

—Je le craignais et j'ai agi comme vous le dites......car je vous aimais toujours. De ce côté-là; rien de changé, sinon la forme..... Mais le fond reste! A aucun prix, je ne voudrais vous perdre.

—Halte-là, je ne vous crois plus, beau masque!

—Et pourquoi non? Je vous aime d'une autre façon, voilà tout.

—Ce qui me prouve que vous n'avez pas perdu votre temps en Amérique. Qu'avez vous fait là-bas, voyons?

—Oh! j'en ai fait de tous les calibres et de toutes les couleurs, des grandes et des petites.... mais quel repoussoir au souvenir de votre rayonnante beauté!

—Menteur: Flatteur! Trompeur!

—J'en appelle à tous les miroirs du monde!

Maria ne protesta plus et demanda:

—Ainsi, vous saviez réellement que j'étais mariée en venant chez moi? Vous n'ignoriez rien?

—Pensez-vous! On lit les journaux français à New-York.... Je connais votre histoire par cœur et jour par jour...... Cela m'a vivement peiné sur le moment. Et puis......

—Et puis vous vous êtes consolé?

—Mon Dieu oui, un peu, mais je me disais que vous n'étiez pas tout à fait perdue pour moi....

—Hé, voyez-vous cela! Et mes devoirs d'épouse? Et vos grands airs de moralité? Qu'en faites vous? Mais continuez vos aveux, ils m'amusent beaucoup. Ensuite donc?

—Ensuite, j'ai songé pour votre excuse que vous ne pouviez pas rester trois années à effeuiller des marguerites en pensant à moi, dans votre vilaine prison!

—Mais je ne vous ai pas oublié, mauvais plaisant. Je suis restée dans les mêmes sentiments à votre égard.

Maury se rapprocha d'elle, l'air insinuant:

—Je le vois et vous en remercie,—reprit-il.—Aussi je compte maintenant sur votre haute situation pour m'aider à faire mon chemin à Paris! Il n'est que temps, car je ne suis plus de première jeunesse de toute façon, au physique comme au moral.

—Faire votre chemin à Paris?.... Mais New York!—interrogea Maria, subitement troublée et changeant déjà de ton.

—Ne m'en parlez pas,—avoua Maury; —je vous ai abusée tout du long en vous disant que j'avais réussi là-bas. Voyez-vous, je craignais d'être rebuté en reparaissant devant vous, ayant perdu mes illusions et n'ayant pas réalisé mes espérances! Mais je vois que l'on peut tout vous confier, en bonne camarade qui connaît la vie; d'ailleurs, vous êtes fabuleusement riche! La question d'argent ne saurait vous toucher; vous en avez de reste....

Et il acheva cyniquement:

—Mais, entendons-nous bien, je ne vous demande rien de pareil! Je me tirerai d'affaires comme je pourrai. J'ai beaucoup de dettes en Amérique, je tâcherai d'en avoir autant en France.... et tout ira bien, si vous m'aidez un peu. C'est une ressource toute trouvée et bien "fin de siècle", comme on dit à présent.

Maria, qui venait de passer par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ne se contint plus.

—On voit que vous avez été à Mazas, —fit-elle pâlissant et se levant brusquement, exaspérée de cette déception amère.—Un chevalier d'industrie ne penserait pas et ne s'exprimerait pas autrement. Ah! ça, à qui croyez-vous donc vous adresser, monsieur Maury?

Et elle s'éloigna de lui avec une hauteur méprisante.

—Mais je parle à mon amie,—continua l'ingénieur sur le même ton de persiflage.—Est-ce que nous serions fâchés, par hasard? Faut-il encore jouer la comédie de l'amour pur? Bon, je reprends mon rôle où j'en étais resté hier? Ma charmante.....

—Vous reprendrez la porte,—fit Maria de plus en plus furieuse de sa désillusion.—Ce que vous avez dit et fait hier, je l'ai pris au sérieux, moi; vous avez été d'une grossièreté sans égale... et comme vos comédies me déplaisent, je chasse le comédien.

—Quel désastre! moi qui me suis ruiné à vous acheter des fleurs; alors vous ne m'aimez pas, cruelle amie?—soupira l'ingénieur baissant la tête.

—Vous?—dit-elle avec rage,—Ah! je me moque bien de vos bouquets de deux sous et de toute votre personne avec!... Tenez, voilà ce que j'en fais de vos bouquets!

Et elle écrasa sous ses pieds les violettes que Charles Maury lui avait offertes la veille, lui criant en plein visage:

—Vous êtes un drôle, entendez-vous?

—J'entends très bien,—fit Charles Maury devenu très blême,—mais vous ne me parliez pas ainsi hier, ni même tout à l'heure. Pourquoi ce brusque changement?

—Je voulais savoir où vous en veniez avec tous vos mensonges et, le sachant, je vous déclare que je n'ai pas envie d'entretenir un bohémien qui ne m'a jamais valu que des opprobres, et qui est cause de tout ce qui m'est arrivé de funeste. Allez-vous en, je n'ai plus de temps à perdre avec vous!....

Cette tragi-comédie finit par un coup de scène éclatant:

—Ni moi non plus!—s'écria Maury, se redressant tout à coup et changeant de ton et de manières.—Ce rôle que je me suis imposé est au-dessus de mes forces et je sens qu'il m'écrase. Je redeviens moi-même. Non! je ne vous ai pas menti hier, mais bien aujourd'hui.... Je sais maintenant que rien ne saurait vous indigner ni vous émouvoir, sauf la pauvreté! Eh bien! à mon tour je vous crie: "Aventurière, je ne veux pas vous entretenir, et c'est pourtant ce que vous attendiez de moi! Je le sais!"

Maria, affreusement pâle, voulut répondre, mais ses lèvres remuèrent sans qu'elle pût articuler aucun son.....

Elle s'était trahie; elle était devinée! L'ingénieur, le regard flamboyant, poursuivit avec force:

—Je vous ai soumise à une épreuve et vous avez succombé; je vous ai tendu un piège grossier et vous vous y êtes fait prendre; je suis édifié: aucun vice ne vous est étranger!.... J'ai aimé un être idéal qui n'existe pas et dont vous êtes la plus monstrueuse négation! Désormais je suis guéri de cet amour qui était ma honte..... Ne me chassez donc pas, c'est inutile; je m'en vais de moi-même..... après un dernier mot cependant!

Et s'approchant d'elle brusquement, il la saisit par les deux bras et la jeta à genoux devant lui....

L'amant allait-il lui infliger l'atroce châtiment du mari?

Elle tremblait de tous ses membres, apeurée à cette idée qui traversa son esprit.

—Avant de vous quitter pour toujours, —acheva Maury;—dites-moi au moins, mère infâme, quels sont les gens qui ont recueilli notre enfant? et dans quel cimetière je dois chercher sa tombe?

—Ah!—fit Maria étranglée de terreur.—Ah! Charles, pitié.... je ne sais pas!

Il la laissa aller et se recula d'elle avec horreur, murmurant:

—C'était donc vrai?... honte et crime!... Tout était vrai!

En ce moment on frappa plusieurs coups précipités à la porte du boudoir!......

La jeune femme se releva avec un soupir de soulagement; elle allait donc se trouver à l'abri de nouvelles violences.

Son audace reparut aussitôt. Et en ouvrant à Léonie, elle dit à son ancien ami, épouvanté de cet effrayant cynisme.

—Paris est grand.... Cherchez!....

V

LE VOL.

La femme de chambre se tenait sur le seuil du boudoir, très alarmée.

Elle dit précipitamment à sa maîtresse:

—Madame la duchesse, on est entré dans la maison pendant la nuit. Un carreau du rez-de-chaussée a été taillé au diamant.... La fenêtre est encore ouverte!

Sans répondre, Maria se précipita vers un coin de la pièce où se trouvait un coffre de fer dissimulé dans un meuble de marqueterie.

Léonie se retira sur un signe de Charles Maury......

Les deux amants restèrent seuls....

—Rien n'a été forcé ici,—dit la jeune femme soulagée, sans s'apercevoir du départ de sa femme de chambre.

Et elle ouvrit le boitier du coffre-fort, fit jouer un secret et regarda de l'intérieur......

Elle poussa un gémissement douloureux:

—Oh! mon Dieu!

Ses diamants avaient disparu.... et à la place elle trouva une carte de visite de son mari avec ces mots écrits au crayon:

"*Vengé! Sauvé!*"

—Misérable!—grinça-t-elle.—Il avait la clef de ce meuble.... J'aurais dû m'en douter.... Il est revenu cette nuit.... Ah! mes diamants, tous mes diamants!.... C'est le dernier coup; il m'a dépouillée, frappée, outragée, volée.... Mais qu'il m'achève donc!.... Pourquoi ne m'a-t-il pas assassinée, puisqu'il était si près de moi?.... Et je n'ai rien entendu.... Je n'avais pas prévu ce malheur.... J'en deviendrai folle.... Mes diamants! Oh! bandit, voleur, lâche gredin!.... Et pas une seule de ces parures ne me venait de lui, pas une! pas une! Les siennes sont dans mon coffret... elles ne valent pas seulement la peine d'être serrées! Que faire? Que faire?

—Isaac Ristein est riche,—observa Charles Maury froidement.—Il réparera cette perte assurément.

—Lui? laissa échapper Maria; il n'a plus rien!

Maury, plus accablé encore qu'indigné, la contempla avec un mépris intraduisible, murmurant:

—Allons! c'en est fait....J'ai aimé un monstre!....

Il demanda encore avant de disparaître de sa présence à tout jamais:

—Vous n'avez donc pas cherché à savoir ce que devenait votre enfant; vous ne pouvez pas me dire où il est enseveli, ni quels sont les gens qui l'ont recueilli?

—Non,—lui cria Maria avec haine;—je ne sais rien.....Laissez-moi en paix... Vous voyez bien que ce malheur me rend folle....Oh!....mes diamants, mes pauvres diamants!....

Et elle se jeta sur le plancher dans une crise de larmes et de sanglots.

—Avez vous pleuré ainsi la perte de votre enfant?—reprit l'ingénieur d'un ton de sinistre ironie.—Alors, je serai tenté de vous plaindre!

—Me laisserez-vous en paix?—hurla-t-elle, en mordant les doigts de rage.—Je vous ai dit de sortir.... Vous abusez de ce que je suis là, sans force.... Oh! tous les lâches, ces hommes; je vous exècre, je vous hais tous, tous!

Charles Maury surmonta sa répulsion, et voulant tout dire.... et en même temps savoir jusqu'où allait l'abjection de cette femme qu'il avait tant aimée, il lui dit tout à coup:

—C'est vrai, Maria, nous sommes bien lâches et peut-être reviendrai-je vous demander grâce un jour.... Vous êtes si belle!.... me pardonnerez-vous? Je suis riche!

Et appuyant sur chacun de ses mots:

—Savez-vous que loin d'avoir contracté des dettes aux Etats-Unis, je suis au contraire devenu l'un des principaux actionnaires de la Société métallurgique Harrison et Co!

La jeune femme se releva et sécha ses pleurs comme par enchantement; en un instant elle répara le désordre de sa toilette et revenant vers l'ingénieur impassible:

—Vous voyez bien que j'ai plus ma raison,—lui dit-elle, portant ses deux mains à sa tête brisée.—Vous devez me trouver affreuse et odieuse, mais pourquoi tous ces mensonges successifs? C'est de votre faute, Charles, si je suis comme une furie.... Vous me trompez, vous m'outragez.... un ange perdrait patience et je suis un démon, dites-vous!

—Soit; ma comédie de tout à l'heure a été indigne, quoique instructive. J'en ferai mon profit, mais allons droit au fait. A combien évaluez vous la perte de vos diamants?

Maria eut une faible lueur d'espérance et elle songea à effacer au plus vite la déplorable impression qu'elle avait produite.

—C'est un vol de huit cent mille francs dont je suis victime, répondit-elle douloureusement.—Mes diamants ont été expertisés dernièrement à plus d'un demi-million. J'étais sur le point de les vendre pour cette somme.... car je n'ai plus rien.... Ma vie n'est qu'un long supplice... Je me débats contre mille difficultés sans cesse renaissantes. Ah! si j'ai été coupable, je suis bien malheureuse à présent.

L'ingénieur reprit en s'efforçant de rester maître de lui:

—Entendons-nous bien.... vous avez fait une grosse perte.... Si quelque jour je reviens la réparer, pourrai-je espérer de redevenir votre ami? Vous voyez je précise!

—Mais vous ne vous en irez pas,—fit Maria caressante.—Voulez-vous savoir ma navrante histoire? Je vais vous la dire et puis ce sera fini; nous ne parlerons plus du passé....

—Non, plus jamais—acquiesça Maury dont la colère était tombée.—C'est entendu.

Ainsi, elle n'avait plus le moindre vestige de sens moral, rien! N'importe, retenu par une invincible curiosité, l'ingénieur se rassit et l'écouta....

L'être humain, si bas tombé soit il, cherche et trouve toujours une excuse à sa faute, une raison à son crime: Maria fut éloquente et passionnante. Elle plaida sa cause mieux que ne l'aurait fait.... le premier avocat de Paris lui-même!

Elle s'indigna contre l'ignominie de Boucart, dénonça à Maury l'opiniâtre scélératesse de sa mère et elle montra que, logiquement, l'un ne voyant que l'argent, l'autre que les honneurs, et aucun d'eux l'honneur ni le devoir, elle devait sombrer dans la honte.

Sans lui épargner un détail, elle lui démontra qu'elle avait été plus encore victime que coupable: l'ambitieuse Mme de Lorme avait été son mauvais génie en tout, pour tout.... Elle l'avait mal conseillée, poussée, violentée et livrée, par la ruse et la force, au duc de Valréor....

Elle retraça ses luttes et exagéra les révoltes de sa conscience.... Le surplus de responsabilité, elle le rejeta sur son mari qui avait été son bourreau et le seul auteur de sa ruine. Elle argua de l'inconduite du duc pour expliquer son attitude féroce vis à vis de lui.

—Pourquoi ne réclamez vous pas le divorce?—interrogea Maury.—Votre situation serait nette et vous seriez libre.

—Ce titre de duchesse me coûte assez cher pour que j'y tienne et que je le garde,—se récria-t-elle.—C'est la seule chose que ce misérable m'ait apportée, lui qui m'a tout pris.... jusqu'à mes diamants, le voleur!

—Donc, si malgré tout je vous offrais encore mon nom,—lui dit Maury pesant sur les mots,—vous me refuseriez?

A continuer.

Un Anglais entre dans un restaurant, se fait servir à déjeuner, et, tout en mangeant, ne cesse de demander au maître d'hôtel des renseignements qu'il consigne, un à un, sur son calepin.

—Voyons, mon ami, interroge-t-il au moment où ce fonctionnaire lui sert un entremets, que trouvez-vous de plus désagréable dans votre profession?

Le maître d'hôtel, agacé.—Les Anglais, monsieur.

Un affreux gredin, ancien machiniste de théâtre, est accusé d'avoir jeté sa femme dans la Seine du haut du Pont-des-Arts.

—Votre profession? demande le Président

—Metteur en scène!

Les enfants terribles:

Lili.—Et ton papa, qu'est-ce qu'il fait, à toi?

Tata.—Mon papa?.... Il fait tout ce que veut maman!

Boireau est, depuis quelques jours, au régime.

Le docteur lui a recommandé de boire plus de vin que de bière.

—C'est embêtant! disait-il, l'autre jour; j'ai déjà avalé deux litres de bière. Me voilà obligé de m'ingurgiter trois litres de vin!

Ventes pour Taxes de Ville

—SUR—

BIENS MEUBLES.

La ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquants pour taxes, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de la Louisiane, ainsi que par l'ordonnance 6124, C. S., adoptée le 28 février 1891, comme il y est pourvu par la section 43 de l'acte 85 de 1888, je vendrai au lieu de la saisie, dans la paroisse d'Orléans, pendant les heures légales fixées pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures du matin, samedi, le 10me jour de décembre 1892, en continuant le lundi et tous les jours qui le suivront jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes propriétés sur lesquelles des taxes sont maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour mettre en vigueur la perception de toutes les taxes assessées pendant l'année 1892, avec l'intérêt dû sur le montant, à partir du 23e jour de juin 1892, jusqu'à complet paiement avec les dépens.

Bill No 730—Antoine Henry, 139 Ursulines. 3me district d'assessement, ilet 106, chevaux et marchandises $175. Montant du bill........ $ 3 54

Bill No 908—Abadie, T., Dumaine et Claiborne, 7me district d'assessement ilet No 207, marchandises, $300. Montant du bill........ $ 6 06

Bill No 1073—Algiers Brewing Co., 155 rue Bienville— 6me district d'assessement, ilet No 97, chevaux, $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 1481—Arieux, Pierre Vve, Chemin de Gentilly 7me ward— pour 278 chevaux, $420. Montant du bill........ $ 8 48

Bill No 1200—Anderson, H. E., Peters et Presse 9me ward ilet Nos 19 et 20 chevaux et marchandises, $1700. Montant du bill........ $34 34

Bill No 458—Blakely, R. B., 86 Remparts—4me district d'assessement, ilet No 206, chevaux, etc., $300. Montant du bill........ $ 6 06

Bill No 706—Bernadas J. P., 83 rue Hôpital—3me district d'assessement, ilet 54, chevaux, etc., $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 922—Bischof E., Promenade Carondelet près Broad—7me district d'assessement, ilet 336, chevaux, etc., $200. Montant du bill........ $ 4 04

Bill No 33—Boughling A., 171 rue Annonciation—1er district d'assessement, ilet 114, meubles, $200. Montant du bill........ $ 4 04

Bill No 1064—Boutté, R., 155 rue Bienville—6me district d'assessement, ilet 97, chevaux $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 849—Bertel, M., 121 rue Royale—6me district d'assessement, ilet 62, marchandises $300. Montant du bill........ $ 6 06

Bill No 54—Bright, Geo. L., 62 Prytanée—1er district d'assessement, ilet 192, meubles et bijouterie $750. Montant du bill........ $15 15

Bill No 52—Browne, R. H., 196 rue Thalie—1er district d'assessement, ilet 191, meubles et bijouterie $1,075. Montant du bill........ $21 72

Bill No 761—Carter T. L., Ursulines et Prieur—3me district d'assessement, ilet 234, meubles, etc., $650. Montant du bill........ $13 14

Bill No 1323—Carty Thomas, 625 Royale—9me ward ilet 149, chevaux, etc. $550. Montant du bill........ $11 11

Bill No 832—Chatta Nick, 295 Chartres—7me district d'assessement, ilet 48, chevaux, etc., $400. Montant du bill........ $ 8 08

Bill No 1127—Carroll J. P., Canal, près Anthony—6me district d'assessement, ilet 626, marchandises, $400. Montant du bill........ $ 8 08

Bill No 1310 Crescent City Furniture Co., Montégut, près Villeré—9me ward, ilet 522, chevaux, etc., $350. Montant du bill........ $ 7 07

Bill No 12—Connell John, Tchoupitoulas et St-Thomas—1er district d'assessement, ilet No 74, marchandises, $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 470—Donahoe P., 236 Perdido—4me district d'assessement, ilet 441, chevaux, etc. $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 842—Durek F., Toulouse et Royale—7me district d'assessement, ilet 61, marchandises, $200. Montant du bill........ $ 4 04

Bill No 854—Duford Alex., Dauphine et Dumaine—7me district d'assessement, ilet 76, marchandises, $200. Montant du bill........ $ 4 04

Bill No 1424—Drews, Jules J., 294 [illegible]—7me ward, ilet 1192, chevaux, etc., $1,500. Montant du bill........ $30 30

Bill No 1751—Danziger, David, 194 rue Jackson—11me district d'assessement, ilet 146, meubles, etc., $2,200. Montant du bill........ $44 44

Bill No 1727 Diefenthal & Saloman, Ste Marie et Camp—11me district d'assessement, ilet 143, chevaux etc. $700. Montant du bill........ $14 14

Bill No 1686—Diefenthal, R., 147 rue St André—11me district d'assessement, ilet 106, meubles, $300. Montant du bill........ $ 6 06

Bill No 75—Eustis Norman, 451 St-Charles—1er district d'assessement, ilet 207, chevaux, etc., $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 296—Forsheimer, A., 423 rue Magazine—1er district d'assessement, ilet 143, meubles, $200. Montant du bill........ $ 4 04

Bill No 432—Farha, Jacob et Fouace, John, Clio et Howard—3me district d'assessement, ilet 258, marchandises $200. Montant du bill........ $ 4 04

Bill No 295—Flynn, John 60 rue Melpomène—1er district d'assessement, ilet 142, chevaux etc. $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 435—Fallo, Tony Lecourt et Thalie—3me district d'assessement, ilet 290, chevaux et marchandises $250. Montant du bill........ $ 5 05

Bill No 262—Fountain, R. W. 416 rue Melpomène—1er district d'assessement, ilet 288, chevaux, etc. $175. Montant du bill........ $ 3 54

Bill No 326—Fox, Charles, 140 Prytanée—1er district d'assessement, ilet 202, meubles, $400. Montant du bill........ $ 8 08

Bill No 110—Glerlose D., 241 Lafayette—2me district d'assessement, ilet 290, Chevaux, etc. $175. Montant du bill........ $ 3 54

Bill No 254—Gleason, A. Mme, 425 White—1er district d'assessement, ilet 285, Marchandises $500. Montant du bill........ $10 10

Bill No 1258—Gasquet, A. F., 226 St-André—11me district d'assessement, ilet 144, Chevaux, etc. $375. Montant du bill........ $ 7 58

Bill No 602—Hava, A. Dr. 284 Bourbon—3me district d'assessement, ilet 54, Chevaux, etc. $175. Montant du bill........ $ 3 54

Bill No 625—Herter J. C. Mme, 196 Esplanade—3me district d'assessement, ilet 172-73, meubles, etc. $600. Montant du bill........ $12 12

Bill No 1074—Hansie Pierre, Bagatelle et Robertson—7me ward, ilet 637, marchandises $300. Montant du bill........ $ 6 06

Bill No 1194—Helmstetter Charles, Annonciation et Septième—11me district d'assessement, ilet 82, marchandises $600. Montant du bill........ $12 12

Bill No 1,170—Hogan Charles, 707 Levée—11me district d'assessement, ilet 31, marchandises $300. Montant du bill........ $ 6 06

Bill No 3—Jenny John N., 79 Front—3me district d'assessement, ilet 6, marchandises $500. Montant du bill........ $10 10

Bill No 78—Jestes J. Baronne et Delord—3me district d'assessement, ilet 286, marchandises $250. Montant du bill........ $ 5 05

Bill No 46—Kaufman, Pauline, 196 Camp—3me district d'assessement, ilet 161, meubles, $500. Montant du bill........ $10 10

Bill No 94—Karstendick, Henry 281 Remparts—3me district d'assessement, ilet 275, marchandises, $2,000. Montant du bill........ $40 40

Bill No 490—Kuhnholz, F. J. 142 Gravier—4me district d'assessement, ilet 172, marchandises, $2,000. Montant du bill........ $40 40

Bill No 435—Lee, F. R. 141 St Charles—3me district d'assessement, ilet 219, meubles, $750. Montant du bill........ $15 15

Bill No 1540—Lazarus, S. 753 Magazine—11me district d'assessement, ilet 152, chevaux, meubles, etc., $1,050. Montant du bill........ $21 21

Bill No 1440—Leita A., Philip et Magazine—11me district d'assessement, ilet 146, chevaux, etc., $2,500. Montant du bill........ $50 50

Bill No 62—Moore, Jno S. 169 Gravier—3me district d'assessement, ilet 224, marchandises, $3,500. Montant du bill........ $70 70

Bill No 1235—Miranda, N. Sas., 58 Champs Elysées—7me ward, ilet 153, marchandises, $500. Montant du bill........ $10 10

Bill No 1148—Metropolitan Club, Royale près Montégut—9me ward, ilet 170, meubles, $1,000. Montant du bill........ $20 20

Bill No 219—Miner, C. L. Mme, 221 Camp—3me district d'assessement, ilet 183, meubles, $500. Montant du bill........ $10 10

Bill No 226—Martin Alphonse, 309 rue Calliope—2me district d'assessement, ilet 214, chevaux et meubles, $1,050. Montant du bill........ $ 20 40

Bill No 316—Marks & Miller, 170 rue Richard—1er district d'assessement, ilet 146, chevaux, etc., $1,500. Montant du bill........ $ 30 30

Bill No [illegible]—[illegible], 674 rue Magazine—11me district d'assessement, ilet 137, marchandises, $250. Montant du bill........ $ 5 05

Bill No 201—McCormick Wm, coin Liberté et Erato—3me district d'assessement, ilet 324, marchandises, $750. Montant du bill........ $ 15 15

Bill No 186—McAdam M. J. Fulton et Joseph—3me district d'assessement, ilet 21, marchandises et machines, $1,500. Montant du bill........ $30 30

Bill No 1,401—McNeil, John 131 rue [illegible]—11me district d'assessement, ilet 117, chevaux, etc. $125. Montant du bill........ $2 53

Bill No 260—Newman, Samuel 349 rue Liberté—2me district d'assessement, ilet 322, chevaux, etc., $350. Montant du bill........ $7 07

Bill No 276—Passe & Kent, 71 rue Carondelet—4me district d'assessement, ilet 220, chevaux, marchandises, etc., $6,175. Montant du bill........ $124 74

Bill No 190—Prochaska, Geo. P. & Co., 386 Tchoupitoulas—3me district d'assessement, ilet No 50, chevaux, marchandises, etc. $7200. Montant du bill........ $145 44

Bill No 796—Reel, J. 3 rue St Charles—3me district d'assessement, ilet No 224, marchandises, $1000. Montant du bill........ $20 20

Bill No 1001—Brider, Samuel, 56 N. Peters—3me ward, ilet No 12, marchandises, $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 69—Raphael, H. 320 rue White—3me district d'assessement, ilet No 312, chevaux, etc., $400. Montant du bill........ $ 8 08

Bill No 1048—Saler Marie, Peter et St-Ferdinand—9me ward, ilet 19-20, marchandises, $300. Montant du bill........ $6 06

Bill No 1317—Schlemmer E., Market Alley et Claiborne—7me ward, ilet 642, chevaux et marchandises, $700. Montant du bill........ $15 15

Bill No 1244—Souillard J. B., avenue de Lesdive et Force—7me ward, ilet 1201, chevaux, etc., $300. Montant du bill........ $6 06

Bill No 1480—Solari, veuve et héritiers de M. et Joseph, Levée près Première, Levée près Sixième—11me district d'assessement, ilet 5-10, marchandises $22,500. Montant du bill........ $454 54

Bill No 1585—Sipes J. H., 726 rue Magazine—11me district d'assessement, ilet 131, meubles et bijoux, $450. Montant du bill........ $ 9 09

Bill No 1644—Travis G. L., 163 rue Quatrième—11me district d'assessement, ilet 166, meubles et bijoux, $800. Montant du bill........ $ 16 16

Bill No 1292—Toranto, Jacques, 396 St-Claude—7me ward, ilet 378, chevaux, etc. $200. Montant du bill........ $5 05

Bill No 1290—Tamer, Matthew, Rempart et Port—9me ward, ilet 366, chevaux, etc. $250. Montant du bill........ $5 05

Bill No 1176—Voigt, August, 284 et 286 Decatur—7me ward, ilet 3, chevaux, $600. Montant du bill........ $12 74

Bill No 1189—Villerman Bros, 14 Union—7me ward, ilet 158, chevaux, etc. $650. Montant du bill........ $13 13

Bill No 1,196—Valetes, D. M., 428 rue Bourgogne—7me ward, ilet 270, chevaux, etc., $2,025. Montant du bill........ $40 91

Bill No 81—Vath, C. Mme 322 rue Magnolia—2me district d'assessement, ilet 416, chevaux et mulets, $350. Montant du bill........ $7 07

Bill No 429—Wood, W. M. Julia et Carondelet—3me district d'assessement, ilet 216, meubles $500. Montant du bill........ $10 10

Bill No 1,169—Walker, Jas. C. Chemin de Gentilly—9me ward, ilet 293, chevaux, etc., $450. Montant du bill........ $9 09

Bill No 1603—Zimmer Geo Sr. 532 Camp—11me district d'assessement, ilet 143, marchandises $200. Montant du bill........ $ 4 04

Bill No 1604—Zimmer Geo Jr. 532 Camp—11me district d'assessement, ilet 143, chevaux, $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 1605—Zimmer Geo. 532 Camp—11me district d'assessement, ilet 143, chevaux, etc., $150. Montant du bill........ $ 3 03

Bill No 976—James McGowan, successeur de F. Landfried, 11 Royale—6me district d'assessement, ilet 66, marchandises $2,500. Montant du bill........ $ 50 50

Au dit jour de la vente je vendrai telles portions de la dite propriété qu'indiquera chaque débiteur, et dans le cas où le débiteur de taxes n'indiquera pas le montant suffisant de propriété, je procéderai sans délai à vendre la plus petite quantité de ladite propriété d'un débiteur de taxes quelconque qu'achètera un adjudicataire quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur de taxes. La vente se fera sans estimation, au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis.

CHAS. E. SCHREIBER, Trésorier.

1er déc—10t

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer "New Orleans City & Lake," No 102 rue du Canal (deuxième étage) Nouvelle Orléans, 4 décembre 1892. Conformément à l'Article XI de la Charte, avis est par le présent donné qu'une élection pour douze directeurs pour servir pendant l'année prochaine aura lieu au bureau de la compagnie le LUNDI 19 décembre. Le livre de transfert sera fermé du 9 jusqu'au 19 courant.

C. W. BREDOW, Secrétaire.

4 déc—4 au 19

Firemen's Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, 49 rue du Camp.—Nlle-Orléans, 26 novembre 1892. Conformément à l'Article 4 de la Charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les Actionnaires, au bureau de la compagnie, le LUNDI, 5 décembre 1892, de 11 heures A. M. à 3 P. M. pour dix-huit directeurs pour servir pendant l'année prochaine.

26 nov—10t R. W. SEAWELL, Jr., Secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nlle-Orléans—Bureau No 54 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1892.—Conformément à l'article 4 de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les actionnaires au bureau de la compagnie, le LUNDI, 5 décembre 1892, entre midi et 2 P. M. pour vingt cinq directeurs pour servir pendant l'année courante.

12 nov—à date SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

AVIS AUX CREANCIERS.

W. L. Rayburn vs. Joseph Engelhardt et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,702—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Léopold Lacombe, liquidateur de la raison sociale de Engelhardt, Lambert & Rayburn, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

27 nov—27—déc 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,439—Division C—Succession de Bernard Stehle, Catherine Stehle et Helen Stehle Atémus, que Margaret Dyer, résidant dans le comté Arapahoe, Etat du Colorado, tutrice de la mineure Theresa Stehle, a pétitionné à la cour pour avoir l'autorisation de prendre possession de et transporter de l'Etat de la Louisiane, les biens appartenant à la dite mineure. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivent la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.

Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1892.

EUG. D'HEMECOURT, Député Greffier.

15 nov—4f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,367—Division B—Henry Ehrenberg vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Ehrenberg soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, notaire public, à son bureau, No 1152 rue Magazine, en cette ville, LUNDI, 2me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que E. H. McCaleb, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme, JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29 nov—3 fois 2 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,326.

Sur la motion de W. G. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.

Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

H. MESCOMMIER, Député Greffier.

22 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et élégamment situées dans les Quatrième, Deuxième et Troisième Districts.

No 461 rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe.

Elégante résidence en briques à deux étages.

No 506 rue Dryades, coin St-André, confortable cottage à un étage.

No 202 rue Royale, entre Quartier et Hôpital, charmante résidence en briques à un étage et mansarde.

No 61 rue Espagne, entre Chartres et Royale, élégante maison à un étage et double corps-de-logis.

Julien Rivas et als. vs. le mineur Ramon Bartlett et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,506.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteurs—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un décret rendu le 26 octobre 1892, et signé le 2 novembre 1892, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Annonciation, Quatrième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le numéro neuf, dans l'ilet numéro quatre vingt-neuf, borné par les rues Carondelet (anciennement Apollon), Baronne, (anciennement Bacchus), Euterpe et Polymnie et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne entre Polymnie et Euterpe sur 120 pieds de profondeur mesure française. Le tout suivant un plan du dit faubourg déposé à l'étude de L. T. Caire ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété qui fut acquise par achat de A. Hambden et autres, par acte passé pardevant P. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1861, et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 113 folio 733.

Les améliorations consistent d'une élégante résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée de grands salons à arche et salle à manger avec manteaux de cheminées en marbre, grand couloir sur le côté; au second trois chambres à coucher, bâtisse à deux étages en briques attenant à la bâtisse principale, ayant quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant deux chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisances, cour briquetée etc. connu par le numéro municipal 461 rue Baronne.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, (auparavant Hercules) et St-André et le Chemin Félicité, désigné comme le numéro un sur un plan de L. Reizenstein, daté le 22 juin 1869 et mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, 134 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue St-André, 120 pieds sur le côté du lot numéro deux, la même mesure plus ou moins, borné dans le fond par une allée de trois pieds de largeur commune au dit lot ainsi qu'à autres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas de Mme Bridget Shehan, veuve de Daniel M Kennedy, conformément à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 6 avril 1874, et enregistré au bureau de transfert de cette paroisse livre 106, folio 262. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant sept chambres, cave, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 506 rue Dryades.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Quartier, Chartres et Hôpital, mesurant (en pied américain) 43 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à Tio et sur l'autre côté par celle de M. Provosty ou ses héritiers et dans le fond par celle de James Hopkins ou ses héritiers.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas comme suit, à savoir: Une moitié indivise à une vente faite par le shérif civil pour la paroisse d'Orléans le 11 mai 1872 dans l'affaire de Lafitte et Dufilho et Cie vs Arthur Ferstall No 23,079 du docket de l'ancienne Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 463 et enregistré au bureau du greffier de la dite Cour dans le livre des archives F. folio 342, et l'autre moitié indivise par achat de Charles Henry Guillot conformément à un acte passé pardevant A. B. Trist, notaire, en date du 10 mars 1877, enregistré au bureau de transfert, livre 106, folio 1 007. Les améliorations consistent en une jolie résidence en brique avec un étage et mansarde, connue par le numéro municipal 202 rue Royale, ayant salons doubles avec arches, salle à manger, corridor au rez-de-chaussée et trois chambres à coucher, deux chambres dans les mansardes une cuisine en briques à deux étages ayant sept chambres, deux caves, waterworks, lieux d'aisance, cour, etc. Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1893 au bas prix de trente cinq dollars ($35 00) par mois, payable mensuellement.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Espagne et [illegible] mesurant 60 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 86 pieds 1 pouce et 6 lignes. Etant la même propriété acquise par Francisco Rivas, de la manière suivante, à savoir: Le vingt-et-un indivis de quarante-et-un de Mme Charles Arthur de Armas, conformément à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, en date du 12 février 1878, et enregistré au bureau de transfert, livre 111 folio 264, et l'autre vingtième indivis de quarante-et-un acquis de Mme F. Benz, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire en cette ville en date du 4 mai 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 115 folio 700.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double, ayant six chambres, bâtisse dans le fond ayant deux chambres, cave, lieux d'aisance, etc. un côté loué à $12 et l'autre côté à $8 par mois connu par le numéro municipal 61 rue Espagne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit au gré des acquéreurs et en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque et privilège des vendeurs. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de leur adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant J. M. Fernelle, notaire aux frais des acquéreurs.

18nov—18 23 30—7 14 20déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

—DE—

HENRY BITTERN,

No 5,391.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre rendu le 15 août 1889.

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 27 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur dans le fond et 105 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions.—Comptant.

L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

4 nov—4 9 16 23 30—déc 7

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan, A terme.

Succession de Mme V. Wm Erdmann.

No 36,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé le 15 novembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 17 du carré No 29, et mesurant 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel le 15 mars 1833, déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 81 et 83 rue Sixième, couvert en ardoises a 3 chambres de chaque côté, une grande écurie.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 16 du carré No 29, et mesure 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon un plan de L. F. Zimpel, le 15 mars 1833, déposé avec les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent un cottage simple portant le No 79 rue Sixième, à distance du trottoir, est couvert en ardoises, a corridor, galerie devant et sur le côté, 5 chambres, auvent, 2 grandes citernes, etc.

La susdite propriété est située dans un quartier bien amélioré, d'un accès facile au centre des affaires au moyen de plusieurs chemins de fer, et voisine d'un marché, d'églises et d'écoles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que toutes les clauses usuelles.

Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

Succession de Martin [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,555—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte-rendu par J. B. [illegible], administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

3 déc—3 8 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence en briques à deux étages.

71 rue Delord entre Tchoupitoulas et New Levée.

Succession de Robert Barry et de Ellen Barry, sa femme.

No 36,561.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 30 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite:

La résidence en briques à deux étages No 71 rue Delord dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Delord, South Market, Tchoupitoulas et New Levee ayant une galerie en fer de façade, six chambres, cour pavée, caves. Le lot de terre est désigné par la lettre T sur un plan de Pilié annexé à un acte par J. M. Duncan ancien notaire en cette ville le 20 janvier 1829 et mesurant 26 pieds 1 pouce de face sur la rue Delord, 28 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot E, 47 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot G, et 27 pieds 4 3/5 pouces sur la ligne du fond. La résidence est située sur une ligne et près de chemins de fer, près des marchés et écoles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à un et deux ans de crédits, avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilèges et lien du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, pour en forcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix de l'adjudication; 20 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage résidence No 301 rue Hôpital.

Succession de James Dillon.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, maintenant absent sur un congé, daté le 4 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, Docket No 33,248, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le 2me district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme lot "B", et mesurant 27 pieds de face à la rue Hôpital, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté vers le lot C et 90 pieds de profondeur sur la ligne vers le lot A, 29 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Roman et 21 pieds 2 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant galerie devant et sur le côté, etc., bonne cour avec arbres fruitiers, arbustes et connu comme le No 301 rue Hôpital.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.

12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Résidence-Cottage, Faisant face à la Place Congo, No 177 RUE STE-ANNE, Entre les rues Remparts et St-Claude.

Succession de Lizzie Rivers.

No 36,964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, daté le 16 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le magnifique cottage élevé, en bois, dans le deuxième district de cette ville, No 177 rue Ste Anne dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Remparts et St-Claude. Il est bâti hors des lignes du terrain, avec des vérandas de chaque côté, bien éclairé et ventilé, et contenant de larges galeries sur le devant et à l'arrière, six chambres dans la partie supérieure et une au rez-de-chaussée, ainsi que de la place au rez-de-chaussée pour plusieurs chambres additionnelles, grande cour pavée, citerne gaz et eau. Le lot de terre est désigné par la lettre B, d'après croquis de Louis H. Pilié, Esq., voyer, daté le 19 juin 1885, annexé à un acte pardevant W. J. Castell, Esq., notaire, daté le 11 septembre 1885, et mesurant 43 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 76 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot A, de 13 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, de là, une autre profondeur de 51 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot A, du lot C, et la plus rapprochée de la rue des Remparts, de là, 4 pieds 6 pouces 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, de là une autre profondeur de 66 pieds 2 pouces, sur une largeur de 29 pieds 2 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

PAR ALBERT PAUL.

Bonne résidence cottage dans un charmant voisinage du second district, No 59 rue Orléans près Dauphine.

Ayant grande cour, porte cochère et à proximité du marché français, de la cathédrale, des écoles et du centre commercial.

SERA vendu à l'enchère MERCREDI le 14 décembre 1892, à midi, à la salle d'encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.

Conditions.—La moitié comptant, balance à un an, 7 pour cent d'intérêt, etc. Acte de vente pardevant Wm Armstrong, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent à la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.

30 nov—30—3 14 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Typewriting Machines Remington.

Desk pour Bureau et Divers.

Succession de Walter Duncan.

No 36,929—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune.—JEUDI, 8 décembre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, rue Church, entre Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 2 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de Walter Duncan, Dossier No 36 929, il sera vendu à l'encan.

Deux typewriting machines, etc.

Conditions—Comptant.

29 nov—29—déc 3 7 8

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

PRORIETE DE CHOIX,

Rue Indépendance, entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Andreas Frey.

No 35 673—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur un congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée.

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Remparts et St-Claude, mesurant 47 pieds 3 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant, 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kor, Esq., Not. P., aux frais de l'acquéreur.

16 nov—15 23 30—déc 7 14 21

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. Hardie, Vizard, May, Delgado, Macheca, Trufant et autres.

Philip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chaffe.

No 20,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Mercredi, 14 Décembre 1892.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892 à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 novembre 1892, à l'encan il sera vendu:

La grande résidence en bois, à deux étages, No 214 rue Philip, coin Camp, (dans l'ilet borné par les rues Première et Chestnut), contenant couloir, gaz, salon, salle à manger, cuisine, cabinet, à peu près 7 chambres à coucher et toutes les autres commodités nécessaires. Les terrains sont grands et sont désignés par les Nos 13, 14, 15, sur un plan de B. Buisson, voyer, en date du 18 juin 1852 et déposé au bureau de J. Agnew; les dits terrains se touchent et mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 formant le coin à la rue Philip et Camp. [illegible]

Conditions.—Un tiers au plus comptant, [illegible]

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. [illegible], notaire.

13 nov—[illegible]

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1,50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....